

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

# L' Abeille.

7me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

7me Année.

Vol. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 10 MARS 1859.

No. 12.

## HYMNE A LA PATRIE.

Le doux bruissement d'une feuille qui tombe ;  
Les accents que module une blanche colombe ;  
Les échos du vallon ;  
Les suaves parfums d'une fraîche corolle ;  
Et le souffle embaumé du Zéphyr qui s'envole,  
Sont moins doux que ton nom.

Le murmure enivrant du ruisseau qui s'écoule ;  
Du pêcheur mollement balancé par la houle,  
La joyeuse chanson ;  
Du troupeau cheminant la clochette argentine ;  
Les refrains du berger sur la colline,  
Sont moins doux que ton nom.

Les accents du ramier : la voix de philomèle ;  
Eole gémissant dans l'antique tournelle,  
Aux crénaux du donjon ;  
La plainte qui soupire une jeune captive ;  
Et l'haleine du soir qui caresse la rive,  
Sont moins doux que ton nom.

Les gais sons de l'airain que la brise balance ;  
Le bruit que fait sur l'eau, en frappant en cadence,  
Le flexible aviron ;  
Le chant doux et plaintif du Cygne solitaire ;  
L'écho mystérieux du Sacré Sanctuaire,  
Sont moins doux que ton nom.

L. H. F.

## SPARTACUS ET SES COMPAGNONS.

Spartacus, fameux gladiateur, était enfermé à Capoue avec d'autres esclaves, destinés, comme lui, à s'entreégorger dans l'amphithéâtre pour amuser le peuple Romain. Secouru par Crixus et Oenobas, il força sa prison et réunit bientôt (l'an 70 avant J. C.) un grand nombre d'esclaves fugitifs avec lesquels il défait successivement les Préteurs Glaber, Valérius et Lentulus, et le Consul Cassius. Enfin, vaincu par Licinius Crassus, il périt en se défendant jusqu'à la dernière extrémité, après avoir fait trembler tout l'Empire Romain.

Le morceau suivant nous le représente exhortant ses compagnons de prison à faire des efforts pour se soustraire au sort cruel qui les attendait dans l'arène.

Les premières lueurs du jour ont pénétré dans ces sombres réduits où languissent des infortunés qu'on va dévouer à la mort pour amuser le peuple. La mort !... pour eux elle s'avance hideuse et terrible ! Ils s'aiment, le malheur les a réunis frères, et cependant ce jour même, on va les conduire dans l'arène, on les opposera l'un à l'autre, ils devront s'entreégorger !... C'était leur dernière nuit ; et cependant ils n'ont pu en dormir ; ils n'ont pu goûter pour la dernière fois les douceurs du sommeil : l'insomnie, la cruelle insomnie a veillé à leur chevet, et comme pour commencer leur supplice, elle semblait dire à chacun :

"Tu vas mourir, et de la main de ton frère."

Spartacus se leve, promène ses regards sur ses compagnons sur qui la mort semble avoir déjà attaché son empreinte : il semble touché à cette vue, quelques larmes s'échappent de ses yeux ; puis s'adressant à ces malheureux : "Compagnons, dit-il, le jour se lève. Dans quelques heures on viendra ouvrir les portes de notre prison, mais ce sera pour nous jeter dans une arène, pour que nous combattons l'un contre l'autre, ou pour que nous disputions quelques moments de vie qu'on nous accorde, à ces bêtes qu'on a tirées des bois pour réjouir le peuple et dévorer des hommes !... Compagnons, à l'approche de ce moment, vous éprouvez comme moi ces émotions, ces angoisses terribles qui précèdent toujours le moment de la mort ; et quelle mort que la nôtre ! Qu'on nous précipite du haut de la roche Tarpeienne ; que le couteau de l'assassin se plonge dans nos cœurs en en retirant la vie ; qu'on nous enlève de flèches ; que la bêche du licteur fasse voler au loin nos têtes ; que le bâcher s'apprête ; que les flammes consomment nos corps tout palpitants... — tout plutôt que la mort qu'on nous prépare ! Quoi ! entrer dans une arène, être forcé d'attaquer un compagnon, un ami, un frère ; en recevoir des coups, lui en porter ; succomber sous lui ou enfoncer l'épée dans son sein, la retirer toute sanglante !... Quoi ! affronter des bêtes furieuses et affamées, être forcé de les attaquer pour mieux aiguiser leur fureur, lutter avec elles, et que dis-je ? voir leurs dents meurtrières arracher lambeau par lambeau nos chairs palpitantes, succomber enfin sous de si terribles ennemis, et voir, dans un dernier regard de mourant, un peuple frénétique applaudir et demander d'autres victimes !...

Votre imagination vous a déjà représenté ce tableau pendant votre affreuse agonie, lorsque l'insomnie veillait auprès de vous, et vos émotions sont les miennes. Comme moi vous avez maudit le jour qui vous vit naître, vous avez jeté un regard languissant vers votre patrie, votre famille ; puis, après ce dernier adieu, vous avez appelé toutes les malédictions du ciel sur ce

peuple de monstres qui oublie que vous êtes des hommes, sur ces monstres cruels, plus cruels encore que les bêtes qui vont exercer sur nous leur rage !

Qu'ai-je dit ? on oublie que vous êtes des hommes ! Je me trompe ; on ne l'a jamais oublié ; c'est parce qu'on le sait qu'on tire de leurs repaires les bêtes les plus féroces, et qu'on nous expose à leur fureur : c'est parce qu'on le sait qu'on nous fait combattre les uns contre les autres, qu'on se rejouit du spectacle de la lutte, de nos efforts, de notre fin ! On préfère voir des hommes s'entreégorger ; ce sont des hommes qu'on jette aux bêtes pour pâture... Et quand un de nous sort vainqueur de la lutte, c'est pour la recommencer bientôt, et rejoindre tôt ou tard ses malheureux compagnons !

Jamais, amis, les gladiateurs n'ont échappé à la rage de leurs bourreaux ; le destin sera-t-il moins cruel pour nous, si nous faisons des efforts ? — Votre désespoir répond que non. Compagnons, n'écoutez pas seulement votre désespoir ; il est un autre conseiller plus digne de vous inspirer ; c'est la considération de ce que vous êtes. Tout plutôt qu'une telle mort ; dites-vous. Eh bien ! je dis, moi : Prenons une résolution héroïque, brisons nos fers avant que la main de notre gardien vienne nous en délivrer pour nous conduire dans l'arène, sortons de ces cachots, immolons ceux qui veillent à nos portes, puis prenons les armes contre nos bourreaux ! Si nous succombons dans l'entreprise, nous ne mourrons pas en gladiateurs, nous mourrons en hommes, en soldats !... O la douce mort !

Mais vos regards me répondent encore que vous désespérez... Compagnons, écoutez-moi. Rien n'est impossible aux victimes lorsqu'elles combattent contre leurs bourreaux. Il est des dieux qui les assistent. Déjà, vous le dirai-je ? ce secours céleste a commencé à se montrer pour nous. Un de nos gardiens, plus humain que les autres, s'est ému à la vue de nos infortunés ; je lui ai parlé, nous nous sommes entendus, compris. Il doit venir bientôt ; il nous aidera à briser nos fers, nous fournira des armes, nous ouvrira les portes de cette

prison, et combattra avec nous pour nous assurer la douce liberté !...

“Compagnons, dites maintenant : y a-t-il des dieux qui veillent sur nous ? Cessez-vous de les accuser, de les maudire ; ou de nier leur existence ? Compagnons, je vous vois étonnés, vous croyez être sous l'illusion d'un songe... Amis, ici encore il faut se montrer hommes : il faut contenir cette joie qui serait dangereuse si elle était inactive. Il ne faut perdre aucun moment.

**Activité, courage, prudence, que ce soient là vos guides, et nous déjouerons toutes les décisions de vos bourreaux, et nous rompons ces obstacles que le sort s'est plu à accumuler pour rendre notre évasion plus difficile. Il faut montrer cette ardeur que vous auriez déployée dans l'arène à défendre inutilement votre vie contre les lions et les tigres. Il faut montrer qu'on ne joue pas impunément avec la vie des hommes, et que même dans le cœur des victimes, il est un courage qui rend fort : il faut montrer aux bourreaux que la vengeance des gladiateurs sommeillait, mais qu'éveillée elle est terrible ; qu'elle n'était différée que pour frapper un grand coup, et que, s'il est un peuple pour applaudir à ces spectacles ignobles où l'on voit des victimes à la mort, il est des hommes qui savent renverser tout pour assurer leurs droits, et s'affranchir des liens qui les retiennent au pouvoir des bourreaux.**

“Compagnons, lorsque nous serons sortis de ces cachots, n'aurons-nous que nos propres ressources pour lutter contre les légions romaines ? Non, croyez-moi. Tous ces milliers de gladiateurs que Capoue renferme, presque tous enfants de la Thrace comme nous, entendront le cri de la révolte, briseront leurs fers et se joindront à nous. Et que dis-je ? Toute l'Italie sera en feu : tous nos frères qui languissent dans les cachots des autres villes, se grouperont aussi sous nos drapeaux. Et, je vous le demande, que ne pourront faire tant de milliers de braves, combattant pour leur liberté et aidés du secours des Dieux ? Y aura-t-il pour eux quelque chose d'impossible, quand, se révoltant sur le Vésuve, ils foudroyent sur les provinces Romaines à l'occasion favorable, et trouveront des alliés dans les pirates qui, à cette heure même, font trembler Rome ?

Amis, rivalisez donc d'efforts : soyez tous des héros, puisqu'il s'agit du plus sacré de tous les droits ; montrez devant les soldats de Rome l'impétuosité dont chaque jour vous faites preuve lorsqu'on vous force de lutter contre les cruels habitants des bois et des déserts.

Suivez Spartacus, et ne faiblissez pas au moment du péril !

Enfants de la Thrace ! le moment de la

délivrance approche : sachez le saisir, car le retard peut nous perdre. Maintenant le succès n'est plus douteux ; j'ai fait vibrer la corde la plus sensible de votre cœur. Mes braves ! courez donc à la gloire ! Si vous êtes vainqueurs, la liberté sera votre récompense ; sinon, du moins vous mourrez de la mort la plus glorieuse.

H. T. F.

## L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 10 MARS 1859.

Tout ce qui concerne la Patrie, un glorieux passé, et un avenir (espérons-le) plus glorieux encore, ne saurait être indifférent à l'Abille. Elle vous a déjà dit, lecteur, sa joie à la vue des efforts que l'on fait pour la noble cause de l'Éducation. Elle veut vous faire part aujourd'hui du sentiment de plaisir, nous aïeons dire, du légitime orgueil qu'elle éprouve, en voyant notre jeune pays se distinguer par son amour des grandes entreprises, dignes du siècle dans lequel nous vivons.

Ne peut-on point dire, en effet, que le caractère distinctif du 19<sup>me</sup> siècle, dans l'histoire du monde, sera cette tendance qui pousse nos contemporains au perfectionnement des arts et des sciences ?

La hardiesse étonnante de leurs entreprises semble réaliser ces paroles de Colomb à la grande Isabelle : “ *El mundo es poco* ”. Le monde semble ne plus suffire à la dévorante activité de l'homme.

Vainement la nature irritée veut arrêter ses progrès. Vainement elle le brûle de ses feux, l'engloutit dans ses eaux ; et le néant lui échappe et finit par la soumettre à l'empire de sa volonté.

Le voyageur parcourant le monde, s'arrête à chaque pas pour admirer cette puissance du ciel de la création. Les rives du Tibre et les plaines du Pébbla, offrent à ses regards étonnés une foule de monuments célèbres et de constructions merveilleuses. Il n'est pas jusqu'au Canada, cette terre de désolation, ces quelques arpents de neige, au dire des Européens il y a 100 ans, ce *cauchemar* des petits seigneurs de l'anti-chambre de Louis XV, qui ne veuille ajouter un chef-d'œuvre de l'art aux merveilles naturelles dont la providence a orné ses campagnes.

Le pont Victoria, qui fait communiquer la ville de Montréal avec la rive droite du St Laurent, sera l'une des constructions les plus étonnantes du monde.

Ce fut en 1846 que l'Hon. Young conçut l'idée de cette gigantesque entreprise, pour forcer le commerce qui, en hiver, se dirige vers New-York, à refluer dans Montréal ; et surtout pour faire de cette dernière ville le terminus de la grande voie-fermée du St Laurent et de l'Atlantique. Le projet de M. Young, communiqué aux citoyens de Ville-Marie produisit une profonde sensation. L'idée seule d'un pareil pont jeté au pied des rapides du St Laurent, était si neuve, si extraordinaire que beaucoup de personnes n'y

pouraient croire. Cependant, comme les plus chers intérêts de Montréal se trouvaient liés à l'existence de ce pont, on s'empressa de nommer un comité chargé d'examiner le projet de M. Young, et de prononcer en dernier ressort.

Après de longues discussions et de nombreuses explorations, le comité reconnut la possibilité de l'entreprise, estimant le coût à \$600,000.

Grande fut la joie de la ville à cette heureuse nouvelle. Dix cent mille piastres ! c'est payer bien peu cher l'honneur de devenir la métropole du commerce Canadien. Déjà elle voit les locomotives de toutes les grandes voies ferrées de l'Union, portées sur les arceaux du pont Victoria, comme sur les plus et replis d'un immense serpent, venir lui apporter le tribut des richesses du continent.

Il ne s'agit plus que de choisir l'endroit le plus favorable à la construction ; malheureusement, sur ce point, *scinduntur doctores*, ... et l'entreprise est abandonnée pendant cinq ans.

Cependant la compagnie du Grand-Tronc travaillait avec activité au chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, et l'on prédisait un brillant avenir au village de Laprairie, qui devenait l'entrepôt d'un commerce considérable. Mais Montréal est peu disposé à abandonner à une autre localité les avantages commerciaux qui lui reviennent de droit. Il se souvint du projet de M. Young ; et ses habitants, mettant de côté tout intérêt personnel, pour sauver l'influence de leur belle ville, résolurent de construire le pont Victoria à la Pointe St. Charles. On choisit cet endroit parceque c'était le terminus des voies-fermées du Haut-Canada.

En 1854, les contracteurs, MM. Peto, Brassey et Betts, firent commencer les premiers ouvrages, sous la direction de M. Hodges. Depuis ce moment les travaux ont toujours été continués, non pas cependant avec une égale activité. Les crises financières qui ont renversé un si grand nombre de maisons Anglaises et Américaines, arrêtaient de temps en temps l'ardeur de la compagnie. Grâce à une sage administration et aux généreux sacrifices que s'imposèrent les habitants de Montréal, le pont Victoria gagne rapidement la rive sud du fleuve. On promet l'achèvement des travaux pour le mois d'octobre prochain.

Ce pont aura 24 arches de 242 pieds, outre celle du centre qui en a 330. La longueur totale, en comptant les deux jetées, est de 9084 pieds. Des tubes immenses en fer d'un ponce d'épaisseur, et posés en équilibre sur les piliers, forment les arches. Cette position particulière des tubes les laisse libres de s'allonger ou de se rétrécir aux deux extrémités par l'effet de la chaleur ou du froid. Le plus petit a 516 pieds de longueur ; le plus grand en a 612, et on évalue à 10,000 tonneaux le fer employé dans leur construction.

Les piliers qui soutiennent le pont sont une partie bien remarquable de l'ouvrage. Ils sont d'inégale hauteur ; celui du milieu a 69 pieds de hauteur et 26 de largeur ; ceux des extrémités n'en ont que 36 sur 16. Ils sont tous munis d'un brise-glace formant un angle de 45 degrés ; le pont lui-même est à angle droit avec le cours du fleuve.

Quand on considère la force étonnante du courant à la pointe St. Charles, et l'énorme quantité de glace qu'il entraîne au printemps, on est tenté de croire qu'aucun ouvrage de la main des hommes ne saurait y résister. On a cependant vaincu cette difficulté : les piliers du Pont Victoria défient par leur solidité l'action combinée des courants et des glaces. Voici comment le journal l'Ordre, auquel nous avons emprunté ces détails, décrit les difficultés qu'il a fallu vaincre pour accomplir solidement ce gigantesque ouvrage.

« On avait supposé d'abord que le lit de la rivière était de roc, que la rapidité du courant avait toujours dû tenir exempt de tout dépôt; mais, au contraire, on a découvert depuis qu'il est composé de terre argileuse, mêlée de gravois, et cela sur une profondeur de six à dix pieds. Souvent aussi l'on rencontre du sable léger. On devait ôter toutes ces matières, avant que d'arriver au véritable lit de la rivière, le roc, sur lequel les fondations pouvaient être posées. C'était alors la partie critique de l'ouvrage, aussi on ne cessait de travailler jour et nuit, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au-dessus du niveau de l'eau... »

« Ce travail s'opérait dans des digues en bois, espèce de grands coffres dont il y avait deux sortes. Les unes étaient flottantes; les autres étaient des digues ordinaires. Elles comptaient 120 pieds sur 210. Elles étaient de tout côté à l'épreuve de l'eau; on les remorquait jusqu'au lieu indiqué; là, une fois arrivées, on les faisait couler à fond, puis, avec des pompes, on en mettait l'intérieur à sec. Ces pompes étaient deux pieds d'eau par heure; de manière qu'en 8 à 12 heures la digue était vide. On creusait les fondations; puis on travaillait à la maçonnerie à pied sec, exactement de la même manière que sur la terre ferme. »

Les chiffres suivants donneront une idée de la grandeur de l'entreprise :

Hommes employés sur les vaisseaux	500
"    "    dans les carrières	450
Artisans et manœuvres	2090
<i>Total</i>	3040

Les gages d'une journée se montent à \$5,000.

Coût total probable du pont \$6,083,333, c-à-d, dix fois la première estimation.

Bateaux à vapeur employés	6
Guérites	72
Chaloupes	352
Chevaux	142
Locomotives	4
Pieds cubes de maçonnerie	3,000,000

Et cette œuvre étonnante Montréal l'aura terminée en cinq ans!

Reconnaissons ici la noble émulation et la persévérante activité dont nos compatriotes de Ville-Marie ont fait preuve dans la construction du pont Victoria. Ce monument, ainsi que les grandes institutions religieuses et littéraires de notre pays, sans compter nos chemins de fer, et nos superbes canaux, prouvent une fois de plus que le Canada ne veut pas rester en arrière des deux grands peuples auxquels il doit son origine.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Notre correspondant parlementaire vous dit en commençant sa dernière revue : « Écoutez mes doléances, et compatissez

bien vite! » Je suis tenté vraiment de vous répéter le même refrain, car j'ai toutes sortes de bonnes raisons pour déplorer mon sort. La politique est par elle-même déjà assez compliquée pour embarrasser parfois les plus vieux renards, et puis je ne suis ni renard, ni vieux; ajoutez à cela que les lecteurs de l'Abécille doivent être devenus assez difficiles depuis que M. H. T. T. les a accoutumés à être servis en princes. Puisqu'il me faut prendre mon sort en patience, j'entrerai en matière sans autre préambule; n'ayant pas grand'chose à dire aujourd'hui, je ne voudrais pas que mon coup d'essai fût un monstre à tête énorme.

Les résolutions proposées qui nous intéressent le plus, sont celles de M. Languevin pour autoriser la cité de Québec à prélever certaines taxes nouvelles qui doivent tomber principalement sur le commerce.—L'opposition a cherché à faire adopter un vote indirect de blâme contre le Ministère, en proposant de prier Son Excellence de nommer au plus tôt un juge suppléant, afin que la cour d'appel, rendue incomplète par la nomination de M. Caron à la charge de codificateur, puisse reprendre ses travaux suspendus par la négligence du Ministère. M. Dorion a aussi proposé de blâmer les ministres pour n'avoir pas nommé un juge résidant à Ottawa, en remplacement de M. McCord, mort il y a déjà cinq mois. La Chambre a rejeté ces résolutions par 65 voix contre 40.—M. Galt a dû soumettre avant-hier les comptes publics, mais ils ne seront discutés que la semaine prochaine.

Au Conseil Législatif, l'Hon. M. Alexander a demandé si le Ministère prétendait faire quelque dépense pour transférer le siège du Gouvernement à Québec, sans consulter la Chambre Haute? M. Vankoughnet a répondu qu'aucune dépense n'avait encore été faite pour cet objet, et que les Honorables Membres auraient occasion plus tard de manifester leur opinion quand les comptes publics leur seraient soumis. On s'attend à un conflit entre les deux Chambres sur cette question importante. Le Conseil, à une faible majorité, a formellement blâmé la translation du siège du Gouvernement; la Chambre l'a approuvée par une majorité assez forte; qui l'emportera? je ne le sais. Lorsque les comptes publics sont présentés au Conseil Législatif, celui-ci n'a pas le droit de rejeter un article isolé, il faut qu'il les admette ou les rejette tous ensemble. Si donc le Conseil refuse, à cause de cet article, d'allouer les comptes, nous en serons réduits à ce que les Anglais appellent *dead-lock*; tout sera arrêté. Comment sortir de cet *imbroglio*?

X. Y. Z.

Un de nos confrères, connaissant notre prédilection pour les fleurs de notre jardin, nous fait aujourd'hui présent de l'une de ses productions littéraires, le discours de Spartacus. Nous prenons occasion de cette bonne fortune pour rappeler à nos amis que l'Abécille se complait dans tous les sujets, et qu'elle recevra avec un égal plaisir toute espèce de compositions.

AVIS IMPORTANT.

A commencer le 1er avril prochain, toute lettre pour l'Europe qui ne sera pas payée

d'avance, sera soumise à une charge extraordinaire de six pence sterling.

A commencer le 1er juillet prochain, toute lettre envoyée d'Angleterre dans quelque une des colonies de l'Amérique du Nord, devra être aussi payée d'avance, sous peine d'être jetée au bureau des lettres mortes.

NÉCROLOGIE.

Le 3 du courant, à l'âge de 15 ans, après une longue et douloureuse maladie, M. Aldéric Fortier, élève du Séminaire de Nicolet. Ses vertus et ses talents faisaient espérer qu'il serait un jour pour la patrie un citoyen remarquable, et pour la religion un fervent et zélé disciple: Dieu a voulu le soustraire aux dangers de ce monde et lui accorder la couronne avant le combat; ne pleurons pas le sort de ce confrère, mais disons souvent: *Moriatur anima mea morte justorum!*

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les nouvelles d'Europe sont du 19 février. La guerre continue de préoccuper l'attention générale. On attribue au roi de Sardaigne l'intention de se former, aux dépens de l'Autriche, un état qui renferme au moins douze millions de sujets.

On dit que l'Empereur Napoléon III a appelé auprès de lui tous ses ambassadeurs pour les consulter sur les dispositions des différents états et surtout de l'Allemagne. Le bruit court qu'il va former un camp de 100,000 hommes à Toulon et qu'il a donné des ordres pour hâter les préparatifs de guerre commencés à Marseille.

INDES.—La Chambre des Communes a autorisé l'emprunt de 7 millions sterling pour terminer la guerre des Indes. On regardait la conquête de l'Oude comme achevée.

—La législature de l'Île du Prince Édouard s'est réunie le 17 février et a été dissoute le 18, les deux partis se trouvant en égal nombre et ne pouvant s'accorder sur le choix d'un Président.

EXÉCUTION CAPITALE.—Vendredi dernier, ont été pendus à Toronto James Fleming et John O'Leary, complices de meurtre. Tous deux ont avoué publiquement leur faute et demandé pardon à Dieu et aux hommes d'une manière édifiante. Fleming, jeune homme de talents et bien instruit, a publié un assez long écrit dans lequel il attribue son malheur à la lecture des romans, à la fréquentation des théâtres, à l'ivrognerie, aux mauvaises compagnies, et à l'infâme coutume de porter un poignard.

GRÈCE.—La population entière, qui montait en 1855 à 1,043,153, s'élevait en 1856 à 1,067,216, de manière que, dans une année, il y a eu augmentation de 24,063 individus. Le royaume comprend 275 communes, dont 8 de première classe, ayant plus de 10 mille habitants. Celle d'Athènes, la capitale, est la plus populeuse; elle a 33,436 âmes. Après Athènes, vient Patras qui compte 19,138 âmes, puis Syra, avec 16,830 habitants. Il y a 215 communes de seconde classe, contenant de 9,999 jusqu'à 2,000 âmes, et 52 communes de troisième classe variant de 1,999 à 148 âmes.

**MARTYROLOGE DES ETATS-UNIS.**

Nous extrayons de l'almanac catholique américain la liste suivante des prêtres et des religieux mis à mort pour la foi sur le territoire des Etats-Unis. *L'Abeille* a déjà publié (vol. VI, No 28) une liste des **MARTYRS DU CANADA.**

1541. Le P. Jean de Padilla, Franciscain, au Nouveau Mexique. Le F. Jean de la Croix, du même ordre, à Pecos, au Nouveau Mexique.

1547, au mois de juin. Les P. P. Louis Cancer et Diego de Pennulosa, Dominicains, en Floride.

1566 en octobre. Le P. Pierre Martinez, Jésuite, en Floride.

1570, en février. Les P. P. Jean B. Segura, Louis Quiroz, les F. F. Jean B. Mendez, Gabriel de Solis, Christophe Redondo, Pierre Linarez, Jésuites, en Virginie.

1581, en septembre. Les P. P. François Lopez, et Jean de Sainte Marie, et le F. Augustin Rodriguez, Franciscains, au Nouveau Mexique.

1597, en septembre. Les P. P. Pierre de Corpa, Michel de Aunon, Blaise Rodriguez et le F. Antoine de Badajoz, Franciscains, à St. Augustin, Floride.

Vers le même temps, deux Pères du même ordre, mis à mort à Puaray, N. Mexique.

Entre 1600 et 1613, le P. Jean Letrado, du même ordre, à Zuni.

1613. Le F. Gilbert du Thet, Jésuite, à l'île du Mont-désert, Maine.

1632. Le P. Martin de Arbide, Franciscain, à Zuni.

1642, 29 septembre. Le F. René Goupil, Jésuite, chez les Iroquois, état de New-York.

1646, 18 octobre. Le P. Isaac Jogues, Jésuite, au même lieu.

1661, en août. Le P. René Menard, Jésuite, à la rivière Menomonee.

1680, 19 septembre. Le P. Gabriel de la Ribourde, Franciscain, chez les Illinois.

1686 ou 1687. Les PP. Zénobe Membre, et Maxime Leclercq, Franciscains, et M. Ch. Kleville, Sulpicien, au Texas.

1700. Le P. Jacques Gravier, Jésuite, chez les Illinois.

1702, Octobre. M. Nicolas Foucault, prêtre du Séminaire de Québec, en Louisiane.

1704. Trois Pères Franciscains, à S. Marc, Floride.

1706. Le P. Nicolas B. Constantin, Franciscain, au Détroit.

1706 ou 1707. M. Jean François Buisson de Saint-Côme, prêtre du Séminaire de Québec, en Louisiane.

1721, septembre. Le P. Joseph Pita, Franciscain, à Carniceria, Texas.

1724, 23 août. Le P. Sébastien Rale, Jésuite, à Norridgewalk, Maine.

1729, 28 novembre. Le P. du Poisson, Jésuite, chez les Natchez. La même an-

née, 11 décembre, le P. Souel, Jésuite, chez les Natchez.

1730. Le P. Senat, Jésuite, chez les Natchez.

1750. Le P. Prieur Silva, Franciscain, Rio Grande, Texas.

1752. Le P. François Gonzalab, Franciscain, à S. François Xavier, Texas.

1758, 16 Mars. Les P. P. Alonzo G. de Ferreros, et Joseph Sanestevan, à S. Subas, Texas.

1774. Les PP. Jean Dias, Mathieu Morena, François Garces, Jean Barranèche, Franciscains, sur la rivière Colorado, Californie.

1775, 4 novembre. Le P. Louis Jayme, Franciscain, à San Diego, Californie.

1832. Le P. Dias, Franciscain, à Nacogdoches, Texas.

Total 52, dont 31 Franciscain, 16 Jésuites, 2 Dominicains, 2 prêtres du Séminaire de Québec, 1 Sulpicien.

**ANTIQUITÉS CANADIENNES.**

**LESTRE DU ROY LOUIS XIII,**

*Au sieur d'Aulnay Charnisay, Commandant es forêts de la Héve. Port-Royal, Pentagoët et costes des Etchemins en la Nouvelle France, pour regler les bornes du Commandement entre luy et le Sr De la Tour, du 10 fevrier 1638.*

Monsieur d'Aulnay Charnisay, Voullant qu'il y ayt bonne intelligence entre vous et le Sieur de la Tour, sans que les limites des lieux où vous aurez à commander l'un et l'autre puissent donner subiet de controuerse entre vous, J'ay iugé à propos de vous faire entendre particulièrement mon entention touchant l'estenduë desdits lieux, qui est que, sous l'auctorité que j'ay donné à mon cousin le Cardinal Duc de Richelieu sur toutes les terres nouvellement descouvertes par le moyen de la navigation dont il est surintendant, vous soyez mon lieutenant general en la côte des Etchemins, à prendre depuis le milieu de la terre ferme de la Baie Française en tirant vers les Virgines, et Gouverneur du Pentagoët; et que la charge du Sieur de la Tour mon lieutenant general en la côte d'Acadie, soit depuis le milieu de la Baie Française jusques au Détroit de Canseau. Ainsi vous ne pourrez changer aucun ordre dans l'habitation de la Rivière Saint-Jean faite par ledit Sieur de la Tour, qui ordonnera de son économie et poupl. de comme il iugera à propos; et ledit Sieur de la Tour ne s'ingérera pas non plus de rien changer es habitations de la Héve et Port-Royal, ni des Ports de ce qui y est. Quant à la troque, l'on en usera comme l'on a fait du vivant du Commandeur de Razilly; vous continuerez au reste et redoubleriez vos soins en ce qui est de la conseruation des lieux qui sont dans l'es-

tendue de vostre charge, et sprecialment de prendre garde exactement qu'il ne s'establisce aucun estranger dans le pais et costes de la Nouvelle France, dont les Loys mes predecesseurs ont fait prendre possession en leur nom. Vous me donnerrez compte au plus tost de l'estat des affaires de delà, et particulièrement sous quel pretexte et avec quel aduen et commissions quelques estrangers se sont introduicts et ont formé des habitations es dites costes, afin que j'y fusse pour voir et vous enuoye les ordres que ie iugeray necessaires sur ce subiet par les premiers vaisseaux qui iront en vos quartiers. Sur ce ie prie Dieu qu'il vous ayt, monsieur d'Aulnay Charnisay, en sa sainte garde.

Esript à Sainet Germain en Laye, le 10 february 1638.

(Signé) LOUIS.  
Et plus bas BOUTHILLIER.

**PRÉVOYANCE DE JEANNE DE NAVARRE.**

Le célèbre college de Navarre, dont les bâtiments sont maintenant affectés à l'Ecole polytechnique, fut fondé par la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel. Cette princesse l'avait doté d'une rente de 2000 lbs. tournois, pour l'entretien de 70 boursiers dont le roi était considéré comme le premier. Il paraît que le revenu de la bourse royale servant à acheter des verges pour châtier les 69 autres boursiers.

**AVIS A MM. LES EXTERNES!**

Un règlement de 1666 portait que les classes devaient commencer à 5 heures d'ut matin dans les écoles de l'Université de Paris.

Parmi les objets vendus à Londres, comme ayant appartenu à l'Empereur Napoléon, on cite une savonnette qui fut payée plus de 300 francs. Lorsque cet objet fut mis à l'adjudication, un amateur fit observer qu'il était fort usé. "Il n'y a rien de surprenant, répondit le commissaire chargé de la vente; ou sait que cette savonnette a fait la barbe à toute l'Europe."

**CHARADE.**

Outrage mon entier, il y est insensible;  
Mais, Passant, mon premier, ne le provoque pas!  
Ma quere e mo trera combien elle est terrible,  
Si ma tête irritée te livre des combats.

Le mot de la dernière Charade est: *Râteau, eau; tu, te, ta, au, et, ut, re, est, iste.*

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

*L'Abeille* paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 24. 60, payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*.

**AGENTS.**

- A Sainte-Thérèse . . . . . M. A. Nantel.
  - À St. Hyacinthe . . . . . M. F. Rainville.
  - À Ste. Anne . . . . . M. Ls Fournier.
  - Au Collège Joliette . . . . . M. J. D. Bélanger.
  - À l'Assomption . . . . . M. M. Legaré.
  - À la Petite-Salle . . . . . M. A. Gosselin.
  - Chez les Externes . . . . . MM. { F. Gagné,  
P. Doherty.
- H. M. HUOT, Gérant.**